

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.09.2020

Révision: 29.09.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** HADALAN MBH 12E, Komp. B
- **Code du produit:** 40377B
- **UFI:** WD40-Y0YH-U00R-JMX0
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation**
Résine époxy à 2 composants sans solvant, composant durcisseur.).
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Sievert Baustoffe GmbH & Co. KG
Mühlenschweg 6
D-49090 Osnabrück
Tel.: +49 2363 5663-0
- **Service chargé des renseignements:**
Abteilung: Produktsicherheit
Tel.. +49 2363 5663-0
info-hahne@sievert.de
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
Giftinformationszentrum Nord (GIZ Nord) Universität Göttingen,
Tel.: 0551-19240

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS05 corrosion

Skin Corr. 1C H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.



GHS09 environnement

Aquatic Acute 1 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
Aquatic Chronic 1 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.
Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
(suite page 2)

Nom du produit: HADALAN MBH 12E, Komp. B

(suite de la page 1)

· **Pictogrammes de danger**

GHS05 GHS07 GHS09

· **Mention d'avertissement** Danger· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

Carbomonocyclic alkylated mixtures of poly-aza-alkanes, hydrogenated
N-(2-Aminoethyl)-1,2-ethanediamine reaction products with glycidyl tolyl ether
N,N-diéthyl-1,3-propanediamine

· **Mentions de danger**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Conseils de prudence**

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

· **2.3 Autres dangers**· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**· **PBT:** Non applicable.· **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**· **Description:** Durcisseur contenant des amines pour résines époxy.· **Composants dangereux:**

CAS: 1173092-74-4	Carbomonocyclic alkylated mixtures of poly-aza-alkanes, hydrogenated ⚠ Skin Corr. 1C, H314; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1, H317	50-75%
CAS: 84144-79-6	N-(2-Aminoethyl)-1,2-ethanediamine reaction products with glycidyl tolyl ether ⚠ Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; ⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1, H317	25-50%
CAS: 104-78-9 EINECS: 203-236-4	N,N-diéthyl-1,3-propanediamine ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Skin Corr. 1B, H314; ⚠ Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Skin Sens. 1, H317	2,5-10%
CAS: 100-51-6 EINECS: 202-859-9	Alcool benzylique ⚠ Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332	2,5-10%
CAS: 111-40-0 EINECS: 203-865-4	2,2'-iminodi(éthylamine) ⚠ Skin Corr. 1B, H314; ⚠ Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Skin Sens. 1, H317	<1,0%

· **Indications complémentaires:**

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

(suite page 3)

Nom du produit: HADALAN MBH 12E, Komp. B

GISCODE: RE 1 (résine + durcisseur)

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· **4.1 Description des premiers secours**

· **Remarques générales:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; observation médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après l'accident.

· **Après inhalation:**

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· **Après ingestion:**

Consulter immédiatement un médecin.

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Avis aux médecins: Application de la crème corticostéroïde a été montré pour être efficace dans le traitement des irritations de la peau.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· **5.1 Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:**

Mousse (résistante à l'alcool), le dioxyde de carbone, produit chimique sec, du sable sec, poudre de calcaire.

· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Incomplète combustion du monoxyde de carbone peut se poser. Peut produire des gaz ammoniac. Peut produire des oxydes d'azote toxiques. La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques. le personnel de direction du vent doit être évacué.

· **5.3 Conseils aux pompiers**

· **Équipement spécial de sécurité:**

Eviter le contact avec la peau. Protection du visage. Utiliser un équipement de protection individuelle. En cas d'incendie, si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome.

· **Autres indications**

Les eaux de ruissellement de pénétrer dans les eaux usées ou l'eau des cours de lutte contre l'incendie.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

(suite page 4)

Nom du produit: HADALAN MBH 12E, Komp. B

(suite de la page 3)

· **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

Conserver dans un endroit frais et sec.

· **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

· **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

· **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Stocker dans le récipient d'origine.

· **Indications concernant le stockage commun:**

Ne pas stocker avec des acides.

Stocker à l'écart des produits alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Conserver le récipient bien fermé.

Protéger du gel.

· **Classe de stockage:** VCI: 8

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· **8.1 Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

100-51-6 Alcool benzylique (2,5-10%)

VLEP Valeur à long terme: 22 mg / m³, 5 ml / m³

2 (I); DFG, H, Y, 11

· **DNEL**

L'alcool benzylique

Effets systémiques à long terme par inhalation des travailleurs; 22 mg / m³ ECHA

Inhalation des travailleurs Effets systémiques aigus; 110 mg / m³ ECHA

Effets systémiques à long terme du contact avec la peau des travailleurs; 8 mg / kg de poids corporel / jour ECHA

Contact avec la peau des travailleurs Effets systémiques aigus; 40 mg / kg de poids corporel / jour ECHA

Effets systémiques à long terme par inhalation chez le consommateur; 5,4 mg / m³ ECHA

Inhalation par le consommateur Effets systémiques aigus; 27 mg / m³ ECHA

Effets systémiques à long terme de contact avec la peau du consommateur; 4 mg / kg de poids corporel / jour ECHA

Contact avec la peau du consommateur Effets systémiques aigus; 20 mg / kg de poids corporel / jour ECHA

Effets systémiques à long terme sur le consommateur oral; 4 mg / kg de poids corporel / jour ECHA

Effets systémiques aigus oraux chez le consommateur; 20 mg / kg de poids corporel / jour ECHA

3-aminopropyl diéthylamine

Population moyenne Orale Effets systémiques à long terme; 0,08 mg / kg de poids corporel / jour toxicité

Doses répétées Travailleurs Dermique Effets systémiques à long terme; 0,16 mg / kg de poids corporel / jour

Toxicité à doses répétées Inhalation des travailleurs Effets locaux à long terme; 1,17 mg / m³ irritation du Voies respiratoires.

Inhalation des travailleurs à court terme - localement; 2,34 mg / m³ Irritation des voies respiratoires.

Inhalation moyenne dans la population Effets systémiques à long terme; 0,29 mg / m³

Toxicité à doses répétées Inhalation des travailleurs Effets systémiques à long terme; 1,17 mg / m³

(suite page 5)

Nom du produit: HADALAN MBH 12E, Komp. B

(suite de la page 4)

Toxicité à dose répétée Population moyenne Inhalation à court terme - locale; 0,29 mg / m³

La population moyenne regarde l'effet local; Aucune donnée n'est disponible

Les travailleurs regardent l'effet local; Risque élevé (aucun seuil dérivé)

Diéthylènetriamine

Effets systémiques à long terme par inhalation des travailleurs; 15,4 mg / m³ ECHA

Inhalation des travailleurs Effets systémiques aigus; 92,1 mg / m³ ECHA

Inhalation des travailleurs à long terme - effets locaux; 0,87 mg / m³ ECHA

Inhalation des travailleurs Effets locaux aigus; 2,6 mg / m³ ECHA

Effets systémiques à long terme du contact avec la peau des travailleurs; 11,4 mg / kg de poids corporel / jour ECHA

Contact cutané des travailleurs à long terme - effets locaux; 1,1 mg / cm² ECHA

Effets systémiques à long terme par inhalation chez le consommateur; 4,6 mg / m³ ECHA

Inhalation par le consommateur Effets systémiques aigus; 27,5 mg / m³ ECHA

Effets systémiques à long terme de contact avec la peau du consommateur; 4,88 mg / kg de poids corporel / jour ECHA

· **PNEC**

L'alcool benzylique

Eau douce 1 mg / l, eau de mer 0,1 mg / l

Rejets sporadiques 2,3 mg / l, station d'épuration (STP) 39 mg / l

Sédiment d'eau douce 5,27 mg / kg poids sec, sédiments d'eau de mer 0,527 mg / kg poids sec

Sol 0,456 mg / kg poids sec

3-aminopropyl diéthylamine

Station de traitement des eaux usées 10 mg / l, aquatique (eau de mer) 0,003 mg / l, aquatique (eau douce) 0,03 mg / l

Sédiment (eau de mer) 0,011 mg / kg, sédiments (eau douce) 0,115 mg / kg

Sol 0,005 mg / kg

Diéthylènetriamine

Eau douce 0,56 mg / l, eau de mer 0,056 mg / l

Rejets sporadiques 0,32 mg / l, station d'épuration (STP) 6 mg / l

Sédiment d'eau douce 1072 mg / kg poids sec, sédiment d'eau de mer 107,2 mg / kg poids sec, sol 214 mg / kg de poids sec

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**

· **Équipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Protection respiratoire:**

Avec une bonne ventilation n'est pas nécessaire. Dans les endroits mal ventilés et pendant le traitement par pulvérisation, porter une protection respiratoire. Filtre A/P2.

· **Protection des mains:**

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Gants de protection en nitrile d'une épaisseur de couche d'au moins 0,4 mm (réactifs Durchdringungszeit > 480 min voir également www.gisbau.de).

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 6)

Nom du produit: HADALAN MBH 12E, Komp. B

(suite de la page 5)

- **Protection des yeux:** Lunettes de protection hermétiques
- **Protection du corps:** Vêtements imperméables.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect:

· Forme:	liquide
· Couleur:	jaunâtre
· Odeur:	par amine.
· Seuil olfactif:	Non déterminé.

· **valeur du pH:** Non déterminé.

· Changement d'état

· Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	201 °C

· **Point d'éclair** 101 °C

· **Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable.

· **Température de décomposition:** Non déterminé.

· **Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion:

· Inférieure:	Non déterminé.
· Supérieure:	Non déterminé.

· **Pression de vapeur à 21 °C:** >0,01 hPa

· Densité à 20 °C:	1 g/cm ³
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.

· **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:**

Pas ou peu miscible

· **Coefficient de partage: n-octanol/eau:** Non déterminé.

· Viscosité:

· Dynamique à 20 °C:	400 mPas
· Cinématique:	Non déterminé.

· Teneur en solvants:

· **Teneur en substances solides:** 100,0 %

· **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **10.2 Stabilité chimique**

· **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.

· **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

Nom du produit: HADALAN MBH 12E, Komp. B

(suite de la page 6)

- **10.5 Matières incompatibles:**
Avant de matières fortement acides ou alcalines ainsi que d'agents oxydants détiennent pour éviter une réaction exothermique.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Lorsqu'il est chauffé formation de monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes d'azote, l'ammoniac, un aldéhyde, fragments d'hydrocarbures inflammables possible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë**
Nocif en cas d'ingestion.
- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Provoque de graves lésions des yeux.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Peut provoquer une allergie cutanée.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagenicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets écotoxiques:**
- **Remarque:** Très toxique chez les poissons.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.
Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.
Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.
Très toxique pour organismes aquatiques.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR

(suite page 8)

Nom du produit: HADALAN MBH 12E, Komp. B

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Catalogue européen des déchets**

08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
-----------	---

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· **14.1 Numéro ONU**

· **DOT, ADR, IMDG, IATA** UN2735

· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

· **ADR** 2735 AMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A.,
DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

· **IMDG, IATA** AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.

· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

· **ADR**



· **Classe** 8 Matières corrosives.
· **Étiquette** 8

· **IMDG, IATA**



· **Class** 8 Matières corrosives.
· **Label** 8

· **14.4 Groupe d'emballage**

· **ADR, IMDG, IATA** III

· **14.5 Dangers pour l'environnement:**

· **Marine Pollutant:** Non
· **Marquage spécial (ADR):** Signe conventionnel (poisson et arbre)

· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

· **Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):** 80 Attention: Matières corrosives.

· **No EMS:** F-A,S-B

· **Stowage Category** A

· **Segregation Code** SG35 Stow "separated from" SGG1-acids

· **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.09.2020

Révision: 29.09.2020

Nom du produit: HADALAN MBH 12E, Komp. B

(suite de la page 8)

· Indications complémentaires de transport:	
· Quantity limitations	On passenger aircraft/rail: 5 L On cargo aircraft only: 60 L
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	5L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
· Catégorie de transport	3
· Code de restriction en tunnels	E
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	5L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 2735 AMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A., 8, III, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3
- **Prescriptions nationales:**
- **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**
Cas d'activités impliquant une exposition à des résines époxydes non durcies et contacter à travers la peau ou dieAtemwege contrôles réguliers doivent être prises.
Ce produit est soumis à la directive 2004/42/CE. Valeur limite UE pour ce produit est utilisé à l'état fini: Cat A / j max. 500 g / l (2010). Le produit contient part un état fini: 1 g / l de COV.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H312 Nocif par contact cutané.
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Acronymes et abréviations:**
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
ICAO: International Civil Aviation Organisation
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.09.2020

Révision: 29.09.2020

Nom du produit: HADALAN MBH 12E, Komp. B

(suite de la page 9)

*IATA: International Air Transport Association**GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals**EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances**ELINCS: European List of Notified Chemical Substances**CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)**DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)**PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)**PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic**vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative**Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3**Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie orale – Catégorie 4**Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B**Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C**Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1**Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1**Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1**Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1**Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2*

FR